



DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA Paris La Santé du 05 MAI 2023 !!!

Aujourd'hui nous sommes présents, faisant suite à notre boycott de la dernière convocation CSA à l'instar de nos homologues locaux répondant ainsi aux consignes de l'intersyndicale nationale historique contre la réforme des retraites et face au déni de démocratie de notre gouvernement. Sachez que notre syndicat **Force Ouvrière Justice** se mobilise chaque semaine pour représenter et défendre les droits à la retraite de nos collègues et que nous ne lâcherons rien !

Nous sommes convoqués ici pour étudier plusieurs points à l'intention des personnels, nous nous félicitons de l'amélioration du service de nuit que nous soutenons dans les groupes de travail où nous siégeons même si c'est une initiative d'une autre Organisation Syndicale car évidemment notre seul intérêt est le vôtre chers collègues, pas de guéguerre syndicale stérile chez **Force Ouvrière Justice**.

Là où nous sommes plus dubitatifs ce sont sur les autres points à l'ordre du jour ... Des points éminemment importants que sont les pauses cigarettes et les sacs des collègues en détention...

Nous aurions préféré que l'attention se porte sur d'autres choses qu'encore et toujours fliquer nos collègues, nos conditions de travail ne sont-elles pas suffisamment pénibles ? La suspicion, le traçage, l'infantilisation ne doit pas être le prix à payer pour l'ensemble de nos collègues qui font un travail remarquable pour les dérives de quelques-uns... C'est évidemment bien plus facile de taper sur le petit plutôt que de s'attaquer aux vrais problèmes que sont entre autres, la surpopulation carcérale qui atteint des sommets !!!

Après la chasse sans pitié aux AB1 où tout le monde est présumé coupable avant même de pouvoir apporter des éléments d'explication, on poursuit dans la même veine et on resserre la vis comme on sait si bien le faire sur le petit personnel... Nous en sommes désormais à systématiquement remettre en cause les arrêts maladie qui sont décortiqués à la loupe et remis en question par le biais de contrôles médicaux...Nous souhaiterions que les choses soient clarifiées à travers une note sur la façon dont doit être envoyé un arrêt maladie et les conditions préalables d'un contrôle médical, notamment comment l'agent est prévenu, les conditions dérogatoires, les voies de recours, afin d'instaurer un climat de respect et de confiance et réaffirmer les droits et les devoirs de chacun. Nous constatons également que la direction a obtenu de très bons résultats en terme de sanctions disciplinaires et de 1/30. **Quand est-il de l'autre versant du plan d'équité en terme de formation, de RH donnés en bonus ?** Parce que nous constatons que là il n'y a plus personne, sévir c'est bien, gratifier c'est mieux !

On souhaiterait autant de fougue et de force quand il s'agit de la population pénale...Qu'en est-il de tous ces dépôts de plaintes de collègues qui sont classés sans suite alors qu'il y a des ITT et même parfois des aveux partiels de l'agresseur ? Où est l'énergie et les idées débordantes pour contraindre le parquet à suivre ? La main ne tremble pas et c'est peu de le dire quand il s'agit d'un collègue accusé de violence !!!

Nous le martelons, la priorité ce n'est pas encore et toujours se focaliser sur les collègues sous couvert de vouloir leur bien, l'urgence est ailleurs !!! Notre établissement connaît un nombre effroyable de matelas au sol, des rythmes de travail qui n'octroient quand tout va bien aux collègues de roulement **qu'un malheureux RH par semaine, un weekend tous les sept semaines !!!** Quand s'attaquera-t-on vraiment au matin-nuit qui continu comme au début du siècle dernier à détruire la santé physique et mentale de nos collègues. Nous n'oublions pas tous les soucis d'organisations personnels et familiales, les séparations, les tensions intrafamiliales qu'engendrent cette sur-disponibilité au service...Pour l'administration, là, une fois encore pas de sujet, circulez il n'y a rien à voir !!!

Nous sommes dans une grave crise du recrutement et de la fidélisation il est temps, pour notre organisation, que l'administration se pose les bonnes questions et agisse enfin !

Quels sont les véritables combats à mener ? L'absentéisme, il ne faut pas le regarder sur le seul angle de l'irresponsabilité d'agents qui n'auraient que faire de leurs collègues car cette vision est simpliste voir malhonnête, **l'absentéisme est avant tout une conséquence directe de nos conditions de travail !** C'est-à-dire la surpopulation en grande partie mais également les rythmes de travail et leur intensité, nous pensons notamment aux doubles étages qui sont désormais monnaie courante sur l'établissement...

Nous souhaitons de tout cœur travailler de concert avec l'ensemble des participants de cette commission mais élevons le débat...nous ne serons pas la chambre d'enregistrement de notes qui ne font que contraindre toujours plus nos collègues sur les étages.

LE BUREAU LOCAL FORCE OUVRIERE JUSTICE

Adresse du Bureau local : 42 rue de la Santé 75014 Paris

Mail : cppls@fojustice.fr

Tel : 0183945711

SLP FO Justice Paris la Santé

Le : 05/05/2023

